

Message de SM le Roi Mohammed VI au 25ème Sommet Afrique-France (Nice, 31 mai 2010)

« Monsieur le Président de la République Française,
Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il M'est agréable d'exprimer Ma satisfaction pour la tenue de ce nouveau rendez-vous de la famille africaine avec la France et de vous renouveler l'attachement du Royaume du Maroc à ce forum de fraternité et de solidarité.

La rencontre de Nice intervient dans un contexte hautement symbolique de notre histoire commune, marqué par la commémoration du Cinquantenaire de l'indépendance de nombre de Pays du Continent.

En effet, l'année 1960 a vu se lever une aube nouvelle pour dix sept pays africains.

L'année 2010 porte, ainsi, le sceau de cinquante ans de liberté et de souveraineté nationale mais aussi d'efforts pour une Afrique digne et prospère, pour une Afrique qui se renouvelle et s'adapte aux exigences du monde d'aujourd'hui.

Forgée dans une histoire commune, portée par des valeurs culturelles et humaines et soutenue par une vision concertée du futur, la relation entre l'Afrique et la France est animée par une foi partagée en l'Afrique, une Afrique sûre de son identité et forte de son patrimoine culturel, mais aussi, une Afrique résolument entreprenante et tournée vers l'avenir.

Cette relation unique et exemplaire s'est construite sur le socle de l'amitié, de la solidarité et du co-développement.

Il nous appartient de l'entretenir et de préserver sa spécificité pour relever les défis multiples et transformer le potentiel de notre cadre partenarial en réelles opportunités d'échanges, de croissance et de progrès pour tous.

En quelques décennies, l'Afrique a connu de profondes mutations et le partenariat franco-africain a enregistré de notables évolutions qui témoignent de sa grande vitalité et de sa capacité d'adaptation.

Le format initial s'est, en effet, élargi au cours des années à de nouveaux pays africains. Il s'est régulièrement, ouvert à de nouveaux acteurs. Aujourd'hui, l'implication de la communauté des affaires, et plus particulièrement de l'entreprise responsable, constitue, à la fois, un levier déterminant pour le développement, la croissance et l'emploi en Afrique, et un facteur de renforcement de notre partenariat.

De même, le contenu et les sujets débattus se sont diversifiés pour s'adapter à la conjoncture internationale et affermir le rôle de l'Afrique

dans la gestion des enjeux mondiaux, et son ancrage dans le cercle vertueux du progrès.

Il nous incombe de veiller à ce que notre cadre partenarial soit toujours rénové et renouvelé afin de mieux agir, ensemble, dans un monde en constante mutation.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

A l'heure où l'agenda international se redéfinit, dans un monde en quête d'une meilleure gouvernance mondiale, l'Afrique et la France, unies par des intérêts communs, devraient engager une réflexion profonde pour identifier des actions conjointes à mener.

A cet égard, les effets des changements climatiques, les questions de paix et de sécurité et la place de notre continent dans la gouvernance mondiale représentent des enjeux majeurs et des priorités pertinentes.

Le capital naturel de l'Afrique est, certes, l'une de ses principales richesses. Il tend, malheureusement, à être dilapidé du fait de la surexploitation, du pillage et du gaspillage des ressources, et des effets pervers des changements climatiques.

Les enjeux environnementaux ont, ainsi, pris une acuité accrue. La dégradation des écosystèmes, la rareté des ressources et l'aggravation de la sécheresse contribuent, en outre, à l'accélération des crises politiques et sociales et à l'instabilité de pays, voire de régions entières.

La gestion durable de l'environnement doit s'appuyer sur des actions locales et nationales. Elle suppose, également, des relais dans le cadre de stratégies régionales cohérentes, elles-mêmes intégrées dans une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement.

A cet égard, le Royaume du Maroc considère que l'adoption de la Déclaration de Copenhague a marqué une étape importante dans la mise en place d'un ordre écologique mondial consensuel et efficace qu'il convient de consolider, lors de la prochaine rencontre prévue au Mexique, en novembre prochain.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Notre Continent connaît de profondes dynamiques de transformation. L'Afrique d'aujourd'hui progresse, s'affirme et s'assume. Avec un taux de croissance de plus de 5% en moyenne ces dernières années, l'Afrique s'inscrit, désormais, dans une perspective de développement, en particulier dans plusieurs champs sectoriels comme ceux de l'infrastructure, des nouvelles technologies de communications, des énergies renouvelables et du tourisme.

L'Afrique représente, donc, un formidable espace d'opportunités économiques, ouvert à un partenariat international équitable.

Ce potentiel serait plus grand et sa portée plus large si les relations intra-africaines s'approfondissaient, en termes d'échanges, de communications et d'investissements, dans le cadre, notamment, d'intégrations sous-régionales effectives et volontaristes.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Le Développement en Afrique passe, impérativement, par la consolidation de la paix, de la stabilité et de la sécurité régionales.

Le Développement requiert, également, le renforcement de la démocratie, la promotion de la démarche participative et l'application des règles de bonne gouvernance.

Le Développement suppose, aussi, le respect de la souveraineté des Etats, de leur intégrité territoriale et de leur cohésion sociale.

Le Développement nécessite, enfin, le règlement des différends par les voies pacifiques et consensuelles, fondées sur le respect des principes de bon voisinage et de fraternité africaine.

A cette fin, les pays africains sont, aujourd'hui, résolument engagés dans la prévention des conflits, la gestion des crises et la consolidation de la paix dans le Continent, en proie à des menaces sécuritaires d'un type nouveau.

Aux menaces traditionnelles nées des conflits armés inter ou intra-étatiques sont, en effet, venus s'ajouter de nouveaux phénomènes dangereux, à caractère transnational et complexe, tels que les trafics en tous genres, le crime organisé, la piraterie et le terrorisme. La nature globale de ces menaces exige la recherche de réponses collectives, coordonnées et concertées.

L'appropriation par l'Afrique de la gestion de ces risques et ces crises représente une voie prometteuse à privilégier et à encourager. Pour être efficace, elle ne saurait, cependant, occulter le principe de l'indivisibilité de la paix, ni ignorer les dispositions de la Charte de l'ONU ou les normes de la légalité internationale.

L'action de la France ainsi que son engagement constant, dans ce domaine, aux côtés du Continent africain, représentent un modèle de partenariat pour la défense des valeurs de paix et la promotion des intérêts communs.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

De par son potentiel économique, le nombre important de ses Etats et leur implication croissante en matière de paix et de sécurité, l'Afrique mérite une place plus marquée sur la scène internationale.

Sa voix devrait davantage être entendue et ses ambitions dûment prises en considération.

Il s'agit là d'un impératif d'équité, d'une exigence de représentativité et d'un souci de légitimité.

Plus particulièrement, la représentativité de l'Afrique au sein des institutions internationales ne saurait être une simple question de prestige ou d'ambition nationale.

Pour être crédible et pérenne, elle devrait, plutôt, refléter la diversité et la pluralité du Continent et privilégier, ainsi, le principe de rotation des regroupements régionaux africains, tous porteurs de la conscience, des préoccupations et des attentes de l'Afrique.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc place le Continent auquel il appartient au coeur de son action extérieure.

Le Maroc qui s'enorgueillit d'avoir été, dès sa propre indépendance recouvrée, aux côtés de tous les mouvements de libération et d'émancipation authentiques, a, aujourd'hui, pour objectif la consolidation des fondements d'un partenariat africain solidaire et agissant, voué à la promotion du développement durable.

Grâce à des initiatives nationales porteuses et à une mobilisation de tous ses acteurs, le Maroc est en passe d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Clé de voûte de notre stratégie de développement socio-économique, l'Homme est, également, au centre du partenariat noué par le Royaume du Maroc avec ses pairs africains en vue d'atteindre l'objectif primordial de développement humain.

Véritable modèle de coopération Sud-Sud, cette relation, si précieuse pour le peuple marocain, s'est approfondie ces dernières années dans les domaines traditionnels de la formation et de la coopération technique.

Nous avons aussi tenu à la développer, avec un nombre important de pays africains frères, dans les secteurs sociaux de base. Parallèlement, nous avons veillé à l'élargir aux secteurs de l'investissement productif, aux transports aériens et maritimes et aux services financiers et bancaires, où s'impliquent davantage les entreprises publiques et privées.

Je souhaite, ici, dire combien le Maroc est attaché aux opportunités supplémentaires qu'offrirait un approfondissement de notre coopération triangulaire, où l'apport de l'un se conjugue utilement au savoir faire de l'autre pour la réalisation de projets concrets au bénéfice de populations africaines tierces.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Les profondes et rapides mutations qui ont marqué les relations internationales ces dernières années n'ont pas entamé l'engagement de la France auprès des pays africains. La tenue de cette opportune rencontre témoigne, également, de l'intérêt que les Etats africains attachent à leurs relations avec la France amie.

Ce cadre spécifique sert, tout autant, les intérêts des fils de l'Afrique que ceux du peuple français, dans un partenariat "gagnant-gagnant" parfaitement assumé, débarrassé des relents du passé et fondé sur la responsabilité partagée et la solidarité effective.

Je suis convaincu que ce partenariat privilégié et singulier continuera à s'adapter, à se renouveler et à se renforcer dans le respect mutuel et l'engagement résolu, au service d'un avenir commun ».

Map.ma